

Gérard Vallet

Le livre de raison
de Louis et François Thévenon,
serruriers à Montbrison (1782-1846)

Cahiers de Village de Forez

MONTBRISON

2010



NOUS Préposé par Monsieur le Lieu-
tenant - Général de Police, pour enregis-
trer les Compagnons Serruriers, Taillan-
diers, Ferblantiers, Maréchaux-Grossiers
de Paris, en exécution du Règlement
de Police, du 20 Mars 1778.

Certifions que *Louis Thévenon*
dit *forgeron* natif de *Moubrin*
Diocèse de *Lyon* âgé de *29*
ans, taille de *6* pieds *10* pouces,
cheveux & sourcils *châtain foncé*
yeux *châtain* nez *allongé*
bouche *grande* visage *rouge*
nous a déclaré •

3 *travail de la profession de*
forgeron après

chez *M. gregois* Maître *forgeron*
à Paris, rue *St. Haute d'Enfer*
& s'est fait inscrire sur le Registre desdits
Compagnons, au Bureau des Maîtres de
ladite Communauté, A Paris, ce *16*
juin 1779. *81* *copie*

Fin du présent Livret d'enregistrement
des Compagnons, conformément à l'é-
noncé étant en tête, contenant trente-
quatre feuillets.

Délivré par Messieurs les Syndics & *leurs*
Adjoints, ce *14* *juin* 1779. *avec*
& par eux signé *Moronville*

Le Marquis de *Forcy*

Le Compagnon étant accepté du Maître,
il l'enverra, avant les quarante-huit heures,
au Bureau, rue d'Enfer, en la Cité, près
de Saint-Landry, pour se faire enregis-
trer; en lui donnant son Livret, le Maître
mettra son nom au-dessous du nom du
Maître d'où il est sorti.

Livret de compagnon de Louis Thévenon

Le serrurier et l'historien

Préface de Claude Latta

Le travail de Gérard Vallet que nous présentons ici est la publication, accompagnée d'un appareil critique – introduction, notes et conclusion – du livre de raison tenu à Montbrison, à partir de 1782, par un serrurier, Louis Thévenon, et continué, avec de longues interruptions chronologiques, par son fils François, jusqu'en 1846.

Vous avez dit : « livre de raison » ?

« Livre de raison » ? Employez l'expression autour de vous et vous verrez : vos interlocuteurs vous demanderont probablement de quoi vous parlez. L'expression est peu employée, peut-être parce que les livres de raison sont relativement rares et que leur étude n'a été envisagée comme un « objet historique » que depuis la fin du XIX^e siècle.

Un livre de raison est, à l'origine, un « livre de comptes », registre comportant aussi des notations à caractère familial ou local. Tenu par le père de famille, il constituait un aide-mémoire pour l'auteur, mais était aussi destiné à renseigner ses héritiers en indiquant à la fois les événements familiaux – les grandes dates de la vie et de la mort – et les événements patrimoniaux - l'acquisition, la gestion, la vente des éléments du patrimoine. Rien de codé ni d'obligatoire. C'est une habitude, un moyen de se souvenir, peut-être de renseigner le notaire lorsqu'on a recours à lui, par exemple dans une succession. Fréquemment, un même livre de raison se transmettait de génération en génération, chaque chef de famille le tenant à son tour. Le contenu pouvait, outre les comptes et les événements strictement familiaux, être extrêmement varié - maladies, médicaments, recettes de cuisine, entrées en apprentissages, voyages - et pouvait inclure la mention d'événements extérieurs, de même que, à la fin de leur registre paroissial annuel, les curés de paroisse mentionnaient parfois une épidémie ou une catastrophe naturelle ayant affecté leur village ¹...

Les plus anciens livres de raison remontent au XIV^e siècle. Le plus ancien connu est celui de Jean Blaise, négociant, conservé aux Archives de Marseille (1313-1337). Ils sont assez nombreux aux XVI^e et XVII^e siècles. Ceux qui sont parvenus jusqu'à nous intéressent toutes les catégories sociales, à l'exception des couches populaires. L'intérêt historique des livres de raison a été reconnu dès la seconde moitié du XIX^e siècle, principalement en ce qui concerne l'histoire rurale. Plusieurs dizaines ont été publiés à partir de cette époque, souvent par des sociétés savantes. Un recensement - encore incomplet - de ceux qui sont conservés dans les archives et les bibliothèques publiques a été entrepris en 1954, et a permis d'en repérer plus de 1 200. Beaucoup d'autres appartiennent à des archives familiales privées et, de ce fait, sont inconnus ou difficilement accessibles.

Le livre de raison de Louis Thévenon

Le livre de raison de Louis Thévenon possède pour nous un triple intérêt :

- Il est le livre de raison d'un Montbrisonnais, conservé dans les archives de la Diana. Or le cas est rare. Aucun autre livre de raison d'un Montbrisonnais n'a encore été publié.
- Il est le livre de raison d'un artisan serrurier. La plupart des auteurs de livres de raison sont des

¹ Abbé Jean Canard, *Météorologie ancienne, Forez et Lyonnais, notes du XVI^e au XIX^e s.*, Roanne, chez l'auteur, 1959. Jean Canard a rassemblé dans cet ouvrage toutes les notes relevées dans les registres paroissiaux du Lyonnais et du Forez concernant les « grands hivers » et autres perturbations climatiques, inondations, etc.

gentilshommes, des marchands, des hommes de loi, parfois des prêtres, rarement des artisans.

- Il est un livre de raison de la fin du XVIII^e siècle : or, la grande époque des livres de raison est le XVII^e siècle. On en a relativement peu pour cette époque qui est celle des journaux intimes - on passe du *nous* au *je*.

Louis Thévenon a rédigé son livre de raison sur un « livret de compagnon » dont l'en-tête était imprimé : sa première page nous a servi d'illustration pour la couverture de ce cahier de *Village de Forez*. Louis Thévenon avait fait son apprentissage de serrurier à Paris. Il avait été admis et enregistré comme compagnon de la Corporation des « Maîtres serruriers, taillandiers, ferblantiers, maréchaux-ferrants de la ville de Paris » le 14 février 1779. Lorsqu'il revient, s'installe et se marie à Montbrison en 1781, l'ancien livret lui sert de livre de raison et l'ancien support nous donne, de plus, des renseignements précieux sur sa période et son lieu d'apprentissage. En 1789, le registre de la taille et du vingtième de Montbrison nous indique que « le sieur Thévenon, serrurier », habitant avec « la Mouillaud, sa femme », est installé rue Saint-Jean, entre un aubergiste et un cloutier. Il paye 16 livres et 13 sols d'impôt foncier (la taille à laquelle s'ajoute la taille subsidiaire)¹, ce qui indique une assez bonne aisance.

Ce livre de raison est un texte court. Ses deux auteurs, le père et le fils, ne nous donnent pas beaucoup de détails. Mais il a le mérite d'exister, de constituer un matériau pour l'histoire. Et surtout, il a trouvé un historien capable de le faire parler, de lui faire rendre, si j'ose dire, tout son jus.

De précieux renseignements

Gérard Vallet a su, avec beaucoup de minutie, de ténacité et de sensibilité, tirer du livre de raison de Louis Thévenon tous les renseignements qu'il pouvait nous apporter : étude démographique, sociale, économique d'une famille dans la période qui va de l'Ancien Régime à la Monarchie de Juillet. Ce texte un peu austère, sans fioritures, reproduit dans sa présentation et avec l'orthographe originelle, nous apporte beaucoup : nombre d'enfants, âge au décès, taille de la famille, relations - appréhendées par l'étude des parrains et marraines - sentiments familiaux, tels qu'ils filtrent, leurs incertains, du texte lui-même. Nous entrons dans la vie d'une famille et dans la succession de ses membres. Or, c'est souvent ce que les historiens ont le plus de mal à appréhender : qui étaient, comment vivaient - et mouraient - nos ancêtres. Leçon d'humilité : une vie, toute une vie, laisse finalement bien peu de traces.

Un spécialiste des livres de raison

Gérard Vallet, qui m'a fait l'honneur et l'amitié de me demander cette préface, fait actuellement une thèse sur les livres de raison dont il est un grand découvreur. Il a en effet découvert récemment dans les archives de la Diana deux livres de raison inédits : celui de Louis Thévenon et un autre, tenu par le seigneur de Goutelas à la même époque. Nous publions donc ici le premier d'entre eux.

Gérard Vallet se définit volontiers, et avec un peu de malice, comme un « historien du dimanche » : on ne doit pas y voir, naturellement, une expression dévalorisante. C'est un clin d'œil d'historien à l'autobiographie de Philippe Ariès, le maître de toute une génération d'historiens de la population et de la vie familiale, historien de la mort aussi, scrutée à travers tant d'ouvrages. N'étant pas

¹ Marguerite Gonon, « Registre de la taille [sic] subsidiaire et vingtième de Montbrison », *Bulletin de la Diana*, 1939-1941, t. XXVII, n° 4, p. 227-443. Cf. p. 328.

universitaire, Philippe Ariès se disait « historien du dimanche ¹ », sans doute en réaction à l'attitude de quelques « mandarins » qui l'avaient d'abord considéré d'un peu haut. Mais, étant devenu l'un des maîtres de l'histoire démographique et de l'histoire des mentalités, il avait retourné l'expression à son profit...

La trajectoire d'un historien forézien

Gérard Vallet, né en 1955, est issu d'une lignée forézienne enracinée à Rozier-Côtes-d'Aurec où il retourne régulièrement. Il a passé sa jeunesse à Firminy. Il a d'abord fait des études d'histoire ; puis il est entré dans l'administration du Trésor public. Mais le virus de l'histoire et de la recherche, dont on ne se débarrasse pas si facilement, continuait à agir. A 45 ans, il a repris des études et a fait, pour son plaisir, un DEA d'histoire sous la direction de Jacqueline Bayon, professeur à l'université de Saint-Etienne, avec un sujet de démographie historique : *Mobilité et Société dans une paroisse rurale des monts du Forez au XVIII^e siècle : l'exemple d'Estivareilles étudiée à partir de ses registres paroissiaux, 1737-1790*, (mémoire soutenu en 2001). Il termine actuellement une thèse sous la direction de la même historienne : *Vie privée, vie publique en Forez et en Velay d'après les livres de raison et les Mémoires (XVI^e-XIX^e siècle)*.

Gérard Vallet est membre de la Diana dont il ausculte studieusement les archives. Depuis quelques années, amené par Gérard Berger, il est aussi devenu membre du comité de rédaction de *Village de Forez* et il participe très activement à nos *Printemps de l'Histoire*. Il habite Corbas dans le Rhône, où il est un membre actif de l'Association Mémoires corbasiennes.

Nous sommes heureux d'avoir déjà publié dans *Village de Forez* plusieurs articles de Gérard Vallet. Aujourd'hui les *Cahiers de Village de Forez* accueillent avec plaisir le livre de raison du serrurier ... et son historien.

Claude Latta

Articles de Gérard Vallet dans *Village de Forez* :

- « La mobilité en Forez du XVII^e au XIX^e siècle d'après le livre de raison des Boyer », *Village de Forez*, n° 100, octobre 2004, p. 15-26.
- « L'enfant dans le livre de Mémoire des Boyer », *Village de Forez*, n° 104, octobre 2006, p. 30-48.
- « Une transaction entre Estivaliens à la scie », *Village de Forez*, n° 109, avril 2009, p. 46-48.

¹ Philippe Ariès, *Un historien du dimanche*, avec la collaboration de Michel Winock, Paris, Le Seuil, 1980.

Introduction

Les écrits du for privé¹ et parmi eux les livres de raison sont fort divers. Ils se composent de livres de raison, à la fois livres de famille et livres de comptes, de diaires, d'autobiographies, de mémoires, et de journaux intimes ou plus spécialisés (diplomatiques, militaires, médicaux ou de voyage)².

Certains, mémoires, journaux, autobiographies, appartiennent aux écritures rétrospectives et le plus souvent composées, tandis que les livres de raison et les diaires ressortissent plus aux écritures immédiates (même si leur rédaction pouvait en être reportée au soir, elle s'appuyait sur des notes prises sur des brouillons « volants »), et à « la grande famille des écrits ordinaires », de « forme matérielle souvent basique », sans volonté de publication ni prétention littéraire³, parfois disparates et composites.

La Diana, Société historique et archéologique du Forez, détient différentes sortes de ces livres de raison : une transcription du livre des Boyer de Saint-Bonnet-le-Château de 1620 au début du XX^e siècle, particulièrement intéressant pour la vie familiale et de relation forézienne⁴; les livres de raison et de comptes des Ducros de Montmars, seigneurs de Gouttelas⁵ au XVIII^e siècle qui mémorisent la gestion de leurs domestiques⁶, de leurs affaires et consommations familiales⁷ et de leurs fermes⁸...

Comme ces derniers, mais plus classique, le court livre de raison de Louis Thévenon⁹, continué par son fils François, fait quelque peu figure d'anachronisme au XVIII^e siècle, dans la forme choisie par son scripteur, car le livre de raison de famille est alors de plus en plus remplacé par le journal intime¹⁰.

¹ Selon l'expression inventée et explicitée par Madeleine Foisil dans Philippe Ariès et Georges Duby (dir.) : *Histoire de la vie privée*. Tome3 : *De la Renaissance aux Lumières*, dirigée par Roger Chartier (p. 331 à 368). Paris. Le Seuil. « l'Univers Historique ». 1986. 637 pages.

² François-Joseph Ruggiu : « Ecrits du for privé », article p. 167 à 170 de Michel Figeac (dir.) : *L'ancienne France au quotidien. Vie et choses de la vie sous l'Ancien Régime*. Paris. Armand Colin. 2007. 590 pages. (page 167)

³ François-Joseph Ruggiu : *ibid.* p. 167.

⁴ Fleury et Guy Pelletier, descendants des Boyer, ont donné à la Diana en 1950 une étude généalogique intitulée « Les Boyer », dactylographiée, dans laquelle figure l'intégralité du livre de raison des Boyer de son initiateur, le docteur Pierre Boyer, en 1620 sous Louis XIII, à 1908. (pages 509 à 562). Bibliothèque de la Diana, vitrine 19, rayon 4.

⁵ Orthographié ainsi au XVIII^e siècle par les Ducros de Montmars : j'emploierai cette graphie au lieu de la graphie actuelle « Goutelas ».

⁶ Archives de la Diana. Fonds Gouttelas. 1E⁷213.

⁷ Archives de la Diana. Fonds Gouttelas. 1E⁷212.

⁸ Archives de la Diana. Fonds Gouttelas. 1E⁷684.

⁹ Archives de la Diana. 5E8.

¹⁰ Le livre de raison est plus un écrit des XVI^e et XVII^e siècles, voire de la fin du Moyen Age. Cf. Madeleine Foisil : articles « livres de raison », in François Bluche (dir.) : *Dictionnaire du Grand Siècle*. Fayard. 1990. 1 640 pages. (pages 884 et 885).

I - Le livre de raison de Louis Thévenon

1° *Le livre de raison : généralités et diversité*

Étymologiquement, un livre de raison est un livre de comptes (*liber rationis*)¹. Comptes de ses affaires et compte des membres de sa famille et même de sa parentèle, de tous ceux sur qui on peut compter²; mais aussi de contes, puisque le livre de raison raconte – le plus souvent à usage interne – sous la plume du *pater familias*, l'histoire de la famille dans son milieu local³ : le livre de raison est l'œuvre d'un notable provincial d'une des nombreuses petites villes du royaume, qui affirme ainsi par lui sa place et celle des siens dans le cadre du petit pays⁴ et qui donne ainsi – aussi – des clés de réussite à ses successeurs. Martin de Framond définit les livres de raison comme des « documents familiaux (...) (dans lesquels) l'auteur relate lui-même, avec une périodicité variable, des événements qui le concernent lui et sa famille, qu'il s'agisse seulement de comptes financiers ou que son récit englobe des mentions de caractère plus personnel, comme les naissances et les décès, voire des commentaires d'ordre intime »⁵.

Contrairement au livre de raison des Boyer de Saint-Bonnet-le-Château⁶, le livre de raison du Montbrisonnais Louis Thévenon est succinct et se contente de lister⁷ les naissances et les décès des enfants qu'il a eus avec Luce Mouillaud, sans jamais tenir de chronique locale. Pourtant, il a le mérite de consigner, certes très rapidement, des bribes de la mémoire économique de la famille. Il s'agit donc bien aussi d'un livre de comptes et d'un aide-mémoire pour un petit bourgeois – artisan de Montbrison, plus préoccupé de ses vignes que de son métier de serrurier.

2° *Le scripteur et son livre de raison*

Comme pour la plupart des livres de raison, le scripteur est un homme⁸, le chef de famille qui débute sa composition⁹ lorsqu'il s'établit et qu'il entre en charge d'une unité familiale et économique¹⁰. Louis Thévenon, compagnon serrurier à Paris, le 14 février 1779¹¹, revient au pays

¹ Jean Tricard : « La mémoire des morts dans les livres de raison limousins du XV^e siècle et ses limites ». Article paru dans *Autour des morts, mémoire et identité*. Actes du colloque de Rouen. Publications de l'université de Rouen, n° 296. 1999. Pages 337 à 343. Repris dans Jean Tricard : *Livres de raison, Chroniques, Terriers... les passions d'un médiéviste*. (Recueil d'articles). Presses de l'université de Limoges. « Rencontre des historiens du Limousin ». 2007. 314 pages (pages 243 à 251).

² Sylvie Mouysset : « Les livres de raison ou l'invention du quotidien ». In *La Revue française de généalogie*. N° 178. octobre – novembre 2008. (Pages 13 à 16). Page 15.

³ *Ibidem*, page 16.

⁴ Michel Cassan : « Les livres de raison, invention historiographique, usages historiques ». In Bardet Jean-Pierre et Ruggiu François-Joseph (dir.) : *Au plus près du secret des cœurs? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle*. Presses de l'université de Paris-Sorbonne. « Centre Roland-Mousnier ». 2005. 262 pages (pages 15 à 28).

⁵ Martin de Framond : « Un livre d'affaires paysan (XV^e-XVIII^e siècle) ». In *Bulletin historique de la Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire*. Tome LXXII. Année 1996. Pages 59 à 65. (Pages 59-60).

⁶ Fleury et Guy Pelletier : *op. cit.*

⁷ Cf. l'article de Sylvie Mouysset : « Penser / classer : la passion de la liste dans quelques livres de raison du Midi de la France à l'époque moderne ». In Cassan Michel (éd.) : *Les écrits du for privé, objets matériels, objets édités*. PULIM. 2007. 347 pages (pages 151 à 166).

⁸ Michel Cassan : art. cité. Cf. aussi Sylvie Mouysset : *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison (France, XV^e-XIX^e siècle)*. Presses universitaires de Rennes. 2008. 347 pages.

⁹ Même si le livre de raison correspond au degré 0 de l'écriture (cf. l'article cité de Michel Cassan), il comprend une composition par laquelle l'auteur se met en scène en même temps que les siens ou son monde, une interprétation qui est tout sauf neutre. Cf. Christian Jouhaud, Dinah Ribard et Nicolas Schapira : *Histoire, Littérature, Témoignage. Écrire les malheurs du temps*. Gallimard. « Folio Histoire ». 2009. 405 pages.

¹⁰ Michel Cassan : art. cité. Cf. aussi du même auteur (présentation) : *Une famille briviste au XVI^e siècle. Le Livre des Malliard*. Treignac. Édition les Monédières. « En d'autres temps ». 1996. XLVIII + 85 pages.

¹¹ Informations données par les pages de couverture et de garde du livre de compagnon imprimé et complété par

après son apprentissage pour épouser le 6 novembre 1781 dans la paroisse Saint-André de Montbrison Luce Mouillaud¹. Son diaire commence lors de la naissance de son premier enfant en 1782 et il note, au fur et à mesure de leur arrivée, la naissance de ses neuf enfants ainsi que les décès de certains d'entre eux et de ses proches (5 au total), jusqu'en 1803. Au milieu de ces notices démographiques, une courte notation économique au verso du 4^e folio. Ensuite, plus aucune notice démographique de la main de Louis Thévenon après le décès de son fils Jean-Baptiste Simon le 12 octobre 1803 (bas du verso du folio 5), mais une rubrique économique sur la culture de ses vignes en 1825 au verso du folio 6.

3° *La transmission du livre de raison*

Le livre de raison est le livre de la famille. Comme souvent, il est transmis au fils aîné après le mort du père quand il « hérite » de la direction de la cellule : c'est son fils François qui le continue après le décès de son père de 1827 à 1846 ou 1857². Au recto du folio 6, laissé vierge par son père, il enregistre le décès de celui-ci le 25 mars 1827, celui de sa sœur Marguerite le 15 août 1837 et enfin celui de sa mère le 19 février 1842, dont seulement alors nous apprenons le nom, « Luce Moulio ».

Une dernière rubrique démographique (folio 7, verso) enregistre le 6 janvier 1846 le décès de sa cousine « Simonne Peronient », au milieu de notations économiques. Mais jamais François Thévenon ne se livre sur sa vie privée ni sur sa vie maritale... si tant est qu'il fût marié ! Les dernières rubriques tenues par le fils – certaines non datées peuvent être du père – sont purement économiques, comptables, mais succinctes, peu structurées, et inscrites sans grand ordre dans le registre familial qui fait un peu fourre-tout et bric-à-brac.

II - Livre de raison, livre de famille : la démographie familiale

Les livres de raison listent le plus souvent les naissances et les décès survenus dans la famille et sont particulièrement précieux pour les époques reculées quand l'absence d'autres sources (registres paroissiaux, rôles d'imposition, actes notariés...) empêcherait l'historien d'entreprendre toute étude démographique. Jean Tricard a ainsi pu apporter de précieuses données à la compréhension démographique du bas Moyen Age³.

Le livre de raison de Louis Thévenon nous confirme, de manière parfois allusive certes, les résultats obtenus par la démographie historique classique, à partir de registres paroissiaux et de la méthode

l'autorité administrative parisienne, qui sert de support au livre de raison (reproduite en entame et en fin de cet ouvrage). Nous y découvrons aussi une description physique de Louis Thévenon ainsi que l'usage des surnoms, ici en rapport avec son origine (« Forézien »).

¹ D'après GENEABANK, banque de données des Associations françaises de généalogie. Je remercie Robert Landon, membre de la Diana, d'avoir fait cette recherche pour moi.

² Beaucoup de rubriques économiques du livre de raison ne sont pas datées. Après qu'au verso du folio 7 a été consigné le décès de sa cousine en 1846 (cf. ci-dessous), figure au recto du folio 8 une notice intitulée « Mémoire des dépenses faites dans les vignes pour l'année 1837 (ou 1857) », le 3 ou le 5 ayant été raturé. 1846 et 1837 ou 1857 sont les deux rubriques millésimées les plus extrêmes de l'ouvrage. La présentation de l'ouvrage, dans l'inventaire des fonds de la Diana indique : « 5E8. Montbrison, serruriers et maréchaux ferrands, livret de compagnon, de serrurier de Louis Thévenon, dit Forézien, lui a servi de livre de raison puis à son fils François (1776-1846) » : il faut corriger la première date en 1779 et il se peut donc que la finale soit 1857.

³ Jean Tricard : « Le "journal" d'Etienne Benoist bourgeois du Limousin ». In *L'Histoire* n° 99. Avril 1987. Pages 64 à 69.

Jean Tricard et Jean-Louis Biget : « Livres de raison et démographie familiale en Limousin au XV^e siècle ». In *Annales de démographie historique*, 1981. Pages 321-363. Repris dans Jean Tricard : *Renaissance d'un « pauvre pays »*. *Etudes sur le Limousin du XIV^e au XVII^e siècle*. Recueil d'articles. Publications de l'université de Tours. « Centre d'études supérieures de la Renaissance ». 1998. 359 pages. (Pages 185 à 227).

de reconstitution des familles ¹. Nous pouvons seulement regretter que ces données ne concernent qu'une génération, ce qui empêche de discerner toute évolution historique et structurelle.

C'est d'abord un livre de famille puisque sur 27 notices (écrites sur 20 versos et 21 rectos des pages intérieures d'un livret de compagnon), 18 sont familiales et démographiques (9 naissances-baptêmes, et 5 décès inscrits par Louis Thévenon, plus 4 décès de la main de son fils François, soit un parfait équilibre entre les naissances et les morts, celles-ci semblant répondre à celles-là) pour 9 concernant la mémoire économique de la famille.

1° De nombreux enfants

Comme souvent dans les familles d'Ancien Régime, le premier enfant arrive rapidement, ici particulièrement rapidement, neuf mois après le mariage. Les enfants se succèdent ensuite à un rythme accéléré dans les premières années du couple. Les naissances sont pratiquement annuelles pendant les 5 premières années de l'union : 5 enfants arrivent dans la famille, de 1782 à 1788. Ce phénomène, inhabituel dans le milieu campagnard majoritaire dans l'ancienne société, est par contre fréquent dans les milieux citadins ² (ou nobiliaires) de ce « monde que nous avons perdu » ³.

Ensuite les naissances s'espacent sans que l'on puisse évoquer ici un timide début de contraception : après un long intervalle de 69 mois entre 1787 et 1793 (peut-être quelque accident durant la grossesse ou la maladie de l'un des conjoints ?), quatre nouvelles naissances entre 1793 et 1800, avec des intervalles moyens plus importants qu'au début du mariage. Usure physique de l'épouse par les nombreuses maternités ou le rythme effréné des premières années ou moindre appétence de l'époux pour son épouse ?

L'âge entre aussi en ligne de compte. Comme de règle sous l'Ancien Régime, le mariage est tardif, ce qui empêche des naissances encore plus nombreuses ⁴. Si l'on se fie au livret d'apprentissage qui indique l'âge de 29 ans en 1779, Louis Thévenon serait né en 1750. Mais selon le témoignage de François Thévenon dans le livre de raison, qui indique des âges précis et l'âge exact à la mort de sa sœur en 1837 ⁵, il serait né en juin 1748 et aurait eu plus de 33 ans lors de son mariage en novembre 1781. Sa mère serait, suivant ses indications, née le 20 décembre 1759 et aurait eu 22 ans au mariage, 23 ans à la naissance de son premier enfant et 41 ans à celle de son dernier, chiffres qui correspondent à la norme. Donc certainement une femme usée précocement, comme beaucoup de ses contemporaines.

Les premières naissances, rapprochées, indiquent certainement la mise en nourrice habituelle des enfants dans les milieux urbains, pour des raisons professionnelles dans l'artisanat où les femmes travaillent, et mondaines dans la bourgeoisie ou la « robe ». Mais, contrairement aux autres livres de raison cités plus haut, celui de Louis Thévenon ne l'évoque jamais. Elles contribuent à fragiliser la mère et à réduire la descendance finale.

¹ Michel Fleury et Louis Henry : *Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien*. 3^e édition. INED. 1985. 202 pages + modèles de fiches.

Pierre Goubert : *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730. Contribution à l'histoire sociale de la France*. SEVPEN. 1960. 2 volumes. LXXII + 653 pages et 120 pages.

² Maurice Garden : *Lyon et les Lyonnais au XVIII^e siècle*. Les Belles Lettres. 1970. LIII + 772 pages.

³ Peter Laslett : *Un monde que nous avons perdu. Les structures familiales préindustrielles. Famille, Communauté et Structures sociales dans l'Angleterre préindustrielle*. Flammarion. 1969. 297 pages.

⁴ La fameuse arme contraceptive de la société d'Ancien Régime évoquée par Pierre Chaunu.

⁵ Il indique « 78 ans et 9 mois » pour son père lors de son décès le 25 mars 1827 ; « 82 ans et 2 mois moins un jour » pour sa mère qui meurt le 19 février 1842.

L'âge qu'il indique pour sa sœur Marguerite lors de son décès en 1837, « 38 ans », est démographiquement exact (cf. tableau ci-dessous).

2° *La mort dans la famille*

La mort est omniprésente dans la famille et d'abord celle des jeunes enfants. La mortalité infantile ¹ n'apparaît pas dans les pages du livre de raison, mais il est possible, si notre hypothèse de la probable mise en nourrice est juste, que les enfants dont nous ignorons le sort (4 sur 9) soient morts loin de chez eux. Dans ce cas, ils auraient été placés en nourrice très jeunes, dès après la naissance, comme nous le confirment maintes études urbaines et d'autres livres de raison.

Mais le livre de raison de Louis Thévenon nous confirme que l'enfance est le temps de tous les dangers. Même dans les familles relativement favorisées de la petite bourgeoisie et de l'artisanat (comme aussi dans des milieux encore plus favorisés), la mort rôde et décime les petits des hommes. La mortalité juvénile ² est avérée dans le livre de raison Thévenon, particulièrement jusqu'à l'âge de 5 ans. La mort des enfants y concerne 3 enfants sur 9 et c'est certainement un minimum. Comme l'indiquent d'autres écrits du for privé, les maladies et les épidémies enfantines, mal comprises, mal maîtrisées et mal soignées, laissent la médecine de l'époque impuissante et fauchent allègrement cette enfance en herbe ³. Au minimum, 33 % des enfants du couple Thévenon n'arrivent pas à l'âge adulte ⁴ ni à l'âge de raison. D'où le fatalisme et l'intériorisation de la religion qui permet de supporter un monde terrible pour tous. Mais le livre de raison de Louis Thévenon est fait de sécheresse et ne s'épanche pas sur les sentiments, même quand il nous apprend le décès des adultes qu'il a eu plus le temps de connaître et d'apprécier mieux.

La mort peut surprendre à tout âge, comme c'est le cas de sa fille Marguerite décédée à 38 ans, mais une fois passés les dangers de la (petite) enfance, l'espérance de vie augmente et il est possible d'atteindre un âge « estimable ». Si tant est que l'on puisse raisonner sur des chiffres aussi faibles (6 décès d'adultes sur les 9 décès enregistrés), l'âge moyen au décès des adultes est de 65 ans et l'espérance de vie, après avoir atteint l'âge de 20 ans, est de 45 ans. En tenant compte des 3 enfants qui meurent entre 15 mois et 5 ans, on obtiendrait une espérance de vie à la naissance de légèrement plus de 31 ans, encore bien trop élevée puisqu'elle ne tient pas compte de l'effroyable mortalité infantile.

3° *Démographie et sentiment dans la famille*

Le livre de raison de Louis Thévenon est réduit à l'essentiel et le sentiment n'y apparaît pas explicitement, signe d'un temps où les hommes étaient endurcis par une existence pénible, douloureuse et précaire.

Rien sur son mariage, et nous n'apprenons le nom de son épouse que par son fils quand elle décède, à la fin du livre de famille. Elle est donc réduite ici à une simple génitrice.

L'important, c'est les enfants que l'on a, en nombre, pour assurer si possible la pérennisation de la famille et que l'on consigne consciencieusement dans le livre de raison. Pas de sentiment exprimé lorsqu'ils meurent. Le sort de beaucoup (4 sur 9) n'est pas précisé, particulièrement s'ils sont morts trop jeunes. Insensibilité ou pudeur ? Le livre de raison, livre utilitaire, n'est pas le lieu où s'épancher. Plutôt désespérance ou fatalisme : Dieu donne, Dieu reprend...

¹ C'est-à-dire la mort des enfants de moins d'un an qu'elle soit néonatale (du premier mois), endogène (liée à des malformations congénitales ou à l'accouchement) ou exogène (résultant de maladies et d'accidents survenus après la naissance et sans rapport avec elle).

² C'est-à-dire des enfants après un an et des jeunes avant l'âge de 20 ans, et avant le mariage.

³ Particulièrement la variole ou petite vérole.

⁴ A rapprocher des propos de Pierre Goubert qui explique qu'il fallait 2 enfants pour faire un adulte ou que sur 4 enfants nés vivants, un mourait avant un an et un autre avant vingt ans. Cf. Goubert Pierre : *Louis XIV et 20 millions de Français*. Nombreuses rééditions, en tous formats, de ce grand classique.

Il importe pourtant – et c'est bien plus explicite dans le livre de raison des Boyer de Saint-Bonnet-le-Château – de les protéger sur la terre comme au ciel. C'est le rôle du baptême ¹ qui est ici rapidement mais consciencieusement noté. Il crée aussi des liens importants entre les générations (les grands-parents encore vivants sont choisis comme parrains et marraines lors des premières naissances), soude les différentes branches de la famille (importances des oncles et des tantes, et du lien avunculaire) ² et favorise ou maintient les alliances ou les amitiés lors des dernières naissances : un enfant doit être baptisé et Louis Thévenon semble faire baptiser les siens dès la naissance par respect des prescriptions de la religion et par précaution – sinon mort sans ce viatique et cette purification, ils erreraient dans les limbes et viendraient tourmenter les vivants, à moins que les grands-parents non choisis n'expriment de la même manière leur colère. Le baptême est à la fois un rite chrétien purificateur, l'entrée dans la communauté des chrétiens et dans le cercle familial et parental. Ainsi il est très important pour les familles d'Ancien Régime et tient une place privilégiée dans les livres de famille... comme dans celui de Louis Thévenon, même s'il est ici expédié en une phrase sèche qui insiste sur les liens familiaux et sociétaires. Et si le baptême constituait dans les écrits du for privé, la marque de son amour pour ses enfants, que l'on entend ainsi protéger ³ (dans un monde où « la vie physique de l'enfant comptait encore si peu ⁴ ») ?

Les enfants de Louis Thévenon

Ordre	Prénom	Date de naissance	Intervalle	Date de décès	Age
1	Mary	25/08/1782	9 mois	01/12/1783	15 mois
2	Catherine	30/07/1783	11 mois	?	?
3	Jean-Baptiste	21/10/1784	14 mois	?	?
4	François	27/03/1786	17 mois	?	?
5	Batiste	27/10/1787	19 mois	22/06/1792	4 ans 7 mois
6	Catherine	29/07/1793	69 mois	?	?
7	Antelme	30/06/1797	47 mois	?	?
8	Marguerite	24/09/1798	14 mois	15/08/1837	38 ans 10 mois
9	Jean Batiste Simon	25/04/1800	19 mois	12/10/1803	3 ans 5 mois

¹ Vallet Gérard : « Pratiques du baptême en Forez d'après les livres de raison (XVI^e – XVIII^e siècle) ». In Alfani Guido, Castagnetti Philippe et Gourdon Vincent (dir.) : *Baptiser. Pratique sacramentelle, pratique sociale (XVI^e – XX^e siècle)*. Publications de l'université de Saint-Etienne. 2009. 427 pages (pages 185 à 202).

² Particulièrement intéressante et détaillée à ce sujet, la thèse récente de Marion Trévisi : *Au cœur de la parenté. Oncles et tantes dans la France des Lumières*. Presses de l'université Paris-Sorbonne « collection Roland Mousnier ». 2008. 576 pages.

³ Sur toutes ces questions, consulter les ouvrages de Jacques Gélis et particulièrement un de ses derniers : *Les enfants des limbes. Morts-nés et parents dans l'Europe chrétienne*. Audibert 2006. 396 pages.

L'amour des enfants, quoi qu'ait pu en dire Philippe Ariès, existait bien déjà au Moyen Age et à fortiori dans les Temps modernes. Même s'il s'exprimait différemment d'aujourd'hui. Les historiens du Moyen Age ont beaucoup travaillé sur le sujet et à l'aide de nouveaux documents, dont entre autres les livres de raison, ont remis en question les idées d'Ariès.

Ariès Philippe : *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Edition de Poche. 1975. Nombreuses réimpressions. 318 pages. Le Seuil. Points Histoire.

Lett Didier : *Famille et parenté dans l'Occident médiéval. V^e-XV^e siècle*. Hachette supérieur. « Carré Histoire ». 2000. 255 pages.

Cf. aussi Les Collections de l'Histoire n° 32 (juillet-septembre 2006) : *L'enfant et la famille*. 98 pages.

⁴ Philippe Ariès : *op. cit.*, page 16.

Les parents de Louis Thévenon

Etienne THEVENON

+

Marie MERLON

1^{er} mai 1730 à Epercieux

Fils de Claude THEVENON
Et de
Marguerite BARJON
De Montbrison

Fille de Pierre MERLON
Et d'
Anne DUBOST
De Montbrison

2 témoins

Louis Thévenon, frère de l'époux (et probable parrain du scripteur du livre de raison) et Antoine Merlon, frère de l'épouse.

Mariage de Louis Thévenon

Louis THEVENON

+

Luce MOUILLAUD

6 novembre 1781 (paroisse
Saint-André de Montbrison)

Fils d'Etienne THEVENON
Et de
Marie MERLON
De Montbrison

Fille de Jean MOUILLAUD
Et de
Catherine ROUTIGNEUX
De Montbrison (paroisse Saint-André)

III - Livre de raison, livre de l'économie familiale

Nous avons vu qu'étymologiquement, le livre de raison est un livre de comptes. D'ailleurs, le livre de raison ou *ricordanze* a été inventé par les marchands italiens pour les affaires de leur boutique avant qu'ils ne le transportent et ne le fassent entrer dans leur maison, dès avant la fin du Moyen Age¹. D'autant plus que la séparation entre les deux n'était pas alors étanche, quand la famille était également une unité économique où les tâches étaient partagées entre tous, et se pratiquaient souvent au domicile.

Il ne recense pas seulement les enfants de la famille, mais aussi les différentes opérations financières à une époque où, faute de liquidité, les paiements se font souvent sinon à crédit, du moins en différé, souvent en nature, parfois par compensation. Il importe alors à l'exploitant de savoir où il en est de ses affaires quand il est en compte avec plusieurs personnes, s'il doit ou qui lui doit².

1° *Le livre de compte d'un maître serrurier ?*

Son support – le papier coûtant cher, l'on se sert au maximum de tout papier réutilisable pour noter ses affaires de famille – nous apprend que Louis Thévenon fut compagnon serrurier à Paris avant de s'installer maritalement à Montbrison. Mais une seule rubrique économique, noyée au milieu d'annotations familiales, semble concerner son activité professionnelle, quand il écrit « Avancez pour le commerce... » (folio 4 verso), entre une naissance de 1787 (folio 4 recto) et un décès de 1792.

Seule la liasse d'archives où nous avons trouvé son livre de raison et qui comprend la copie d'un contrat passé devant « les nottaires royaux sousignés réservés pour la ville de Montbrison » le 19 mars 1740 en vue d'organiser en jurande les serruriers et les maréchaux-ferrants de la ville – seuls pas assez nombreux pour constituer « un corps de communauté » - nous permet de confirmer la profession de Louis Thévenon.

2° *Monde des professions ou monde de la multi-activité ?*

Dans la société d'Ancien Régime, vit-on de sa profession ou doit-on faire feu de tout bois pour assurer la survie de l'unité familiale ? Exerce-t-on sa profession ou de multiples activités³ ? Cela semble être le cas de Louis Thévenon pour qui ses vignes semblent compter, à travers ce livre, autant que la serrurerie⁴. Le citadin d'Ancien Régime – bourgeois ou artisan – conserve encore de multiples liens avec la campagne et, par ses domaines, peut-être sa maison des champs, se procure de nombreux produits qu'il consomme ou qu'il vend. Le diaire de Louis Thévenon le sous-entend, qui ne s'étend pas sur l'échange, mais sur la mise en valeur de son clos viticole. L'importance du vin sous l'Ancien Régime où consommer même une piquette est plus sûr que boire de l'eau souillée, apparaît à l'évidence dans le livre de raison Thévenon, comme le confirment d'une autre manière les

¹ Zaplisch-Zuber Christiane : « Comptes et mémoire : l'écriture des livres de famille florentins ». In Caroline Bourlet et Annie Dufour (éd.) : *L'écrit dans la société médiévale*. Divers aspects de sa pratique du XI^e au XVI^e siècle. Textes en hommage à Lucie Fossier. CNRS Editions. 1993. (pages 251 à 258)

² Cf. les livres de raison des Ducros de Montmars cités plus haut.

³ Vallet Gérard : « De l'agriculture au négoce au XVIII^e siècle : les "marchands" d'Estivareilles ». In *Bulletin des amis du pays de Saint-Bonnet-le-château*. N° 16. 2002. (pages 26 à 47)

⁴ A comparer avec Maurice Gresset (éd.) : *Une famille nombreuse au XVIII^e siècle. Le Livre de Raison d'Antoine-Alexandre Barbier, notaire et vigneron bisontin (1762-1776)*. Toulouse. Privat. 1981. 181 pages.

La pluriactivité semble bien être une constante dans l'ancienne société, et particulièrement chez les notables provinciaux qui tiennent livres de raison. C'est aussi le cas de Louis-Marie Fourat : cf. Marcel Dorigny (éd.) : *De forêts en vignes. Journal d'un notable de l'Autunois (1774-1807)*. Publications de l'université de Saint-Etienne. 1997. 255 pages.

écrits privés du château de Gouttelas. Dans les mentalités de l'époque, il importait aussi de vivre du sien, en autarcie mais également si possible d'écouler sa production excédentaire pour se procurer les liquidités nécessaires au paiement de l'impôt.

Le livre de raison enregistre les achats effectués par Louis Thévenon pour l'entretien de ses vignes, les différentes opérations accomplies sur celles-ci par de petits agriculteurs locaux qui louent leurs bras pour eux aussi se procurer les espèces sonnantes et trébuchantes qui leur sont nécessaires : le scripteur comptabilise les journées (différemment orthographiées) qu'il paie en espèce et différentes opérations de transport.

3• *Un livre utilitaire*

Le bric-à-brac du livre de Louis Thévenon nous révèle un livre utilitaire, servi dans un désordre apparent, mais qui lui permet en fait de garder une certaine mémoire de ses affaires familiales. Dans un monde du crédit permanent du fait du manque d'espèces, en même temps que de la confiance, Sylvie Mouysset relève la « prééminence de l'oral dans toute activité marchande » et indique que l'« on achète et l'on vend sur parole » (et qu') « il faut donc, pour soulager la mémoire, prendre des notes ; pour les prendre utilement, il faut un registre¹ ».

Les scripteurs s'en servent aussi pour faire leurs comptes : il est important de noter qu'ici, comme ailleurs, chez les maîtres de Gouttelas par exemple, les opérations qui remplissent souvent anarchiquement les pages du registre, sont toujours justes.

Enfin soulignons que leurs auteurs se contentent d'une écriture minimaliste, signifiante pour eux qui sont au courant de leurs affaires alors que souvent pour nous, à quelque 200 ans d'écart, les mentions économiques ne nous parlent pas. Il s'agit donc bien du livre de mémoire d'un homme... peut-être d'une famille. Une fois l'affaire achevée, la cancellation de l'écrit par une croix était suffisante au rédacteur pour qu'il sache la transaction réglée. Dans ce court texte, Louis Thévenon utilise une seule fois cette méthode si fréquente chez les Ducros de Montmars.

¹ En citant Trémery auteur de l'ouvrage *Le Manuel du teneur de livre* (1833) ; cf. Sylvie Mouysset : *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison. (France, XV^e-XIX^e siècle)*. (page 38)
Jean-Christian Petitfils dans son étude *Le Masque de fer. Entre Histoire et légende* présente le journal d'Etienne du Junca, lieutenant du roi à la Bastille comme « une sorte d'aide-mémoire, de livre de raison ». Perrin. Edition de poche. Tempus. 2004. 311 pages. (page 21).

Conclusion

Le livre de raison de Louis Thévenon, poursuivi quelque temps par son fils François, confirme bien « la double dimension du livre de raison, à la fois écrit d'ordre économique – de ratio, compte – mais également témoignage personnel » et élément d'« une tradition familiale » qu'il permet de maintenir et de consolider en évoquant les différentes générations, comme l'indique Clarisse Coulomb dans sa thèse sur les parlementaires dauphinois ¹.

Même s'ils sont tenus « avec plus ou moins de soin » ², ces livres, jusqu'aux « plus modestes d'entre eux » ³, constituent « bien (un) labeur en vue de soutenir la cohésion des générations » ⁴, à la fois « comptes des biens et comptes des siens » ⁵, et il n'est que justice que les historiens s'intéressent désormais « au ras du sol, à ces écrits insignifiants d'une existence dérisoire, au moins à première et courte vue » ⁶, mais qui marquent tout le vécu et toute l'organisation d'une société que nous avons perdue.

Tel est, malgré sa brièveté, le livre de raison du Montbrisonnais Thévenon, et c'est ce qui en fait tout son intérêt, parmi d'autres, différents par leur taille ou leur(s) centre(s) d'intérêt, que nous envisageons de publier ultérieurement ⁷.

¹ Clarisse Coulomb : *Les pères de la patrie. La société parlementaire du Dauphiné au temps des Lumières*. Presses universitaires de Grenoble. 2006. 540 pages. (pages 158 et 159). L'étude de mon ami Alain Sarry sur l'écrit d'un marchand cordonnier du Beaujolais montre bien cette complexité et cette multiplicité de beaucoup de livres de raison. Cf. bibliographie.

² Clarisse Coulomb : *op. cit.* (p. 159).

³ Sylvie Mouysset : *op. cit.* (p. 72).

⁴ Article de Nicole Lemaitre sur le net, cité en bibliographie.

⁵ Sylvie Mouysset : *op. cit.* (page 71).

⁶ *Ibidem*, page 72.

⁷ Sylvie Mouysset insiste sur cette diversité des écrits du for privé et particulièrement des livres de raison : *op. cit.*, pages 47 à 50. De même Jean Tricard met en évidence « la diversité des oeuvres et la difficulté de les définir d'une formule » dans son article *Qu'est-ce qu'un livre de raison limousin du XV^e siècle ?* repris dans son recueil d'articles : *Renaissance d'un « pauvre pays »*. *Etudes sur le Limousin du XIV^e au XVII^e siècle*. Voir bibliographie. Mais tous les auteurs s'accordent pour souligner qu'il y a autant de livres de raison différents que de scripteurs. Donc une œuvre individuelle pour soi... et parfois pour sa famille.

Ce jourdhuy 25 aust 1782 ¹
et nay mary Thevenon
mon Ene. Son parrin Jean
Mouillaud Son grand père
et sa maraine Mary Thevenon
sa grand mère.

Ce jourdhuy 30 juillet
1783 ² et nay Catherine
Thevenon. Son parrin
Blaise mouillaud
son oncle, sa marraine
Catherine Peronnin sa tante ³.

¹ Les livres de raison sont généralement initiés lors d'un changement dans la vie du scripteur, le plus souvent lorsqu'il devient par son mariage le responsable d'une famille. Ici, le livre de raison ne commence pas par le mariage, mais par la naissance du premier enfant. Celle-ci, comme souvent sous l'Ancien Régime, suit de près le mariage : Louis Thévenon a épousé Luce Mouillaud, dont l'époux ne parle jamais, le 6 novembre 1781. L'intervalle protogénésique, c'est-à-dire entre le mariage et la première naissance, s'élève à un peu plus de 9 mois. C'est dans les normes de l'époque.

² L'intervalle intergénésiq, entre 2 naissances, est ici court, un peu plus de 11 mois. Différent de la norme, il est caractéristique du monde des privilégiés, de la boutique ou urbain pour lequel la mise en nourrice permet une réapparition rapide de l'ovulation, qu'autrement l'allaitement retarde dans 80 % des cas.

³ Cette première page du livre de raison nous révèle certes un monde ayant accédé à la galaxie Gutenberg mais dont l'écriture est phonétique : « et nay » pour est né ; « aust » pour août ; « parrin » pour parrain ; « Ene » pour aîné(e). Cette écriture s'adapte à son support. Dans ce petit carnet, à la largeur minime, le scripteur termine certains mots de bout de page à l'interligne supérieur : ici Thevenon (5^e ligne), Theveno (avec le n renvoyé à l'interligne) et tante (12^e ligne), tan (le te final renvoyé à l'interligne).

Ce jourdhuy premier
décembre 1783 et morte ¹
marie thévenon amidy
jour de S. andré ² agé de
15 mois.

Ce jourdhuy 21^e 8^{bre} ³
1784 et nay jean baptiste
thevenon son parrin
jean batiste ⁴ peronnin son
oncle et sa marraine
madelaine paire ⁵ sa tente ⁶.

Ce jourdhuy 12^e mars 1785
et mort jean batiste peronin
a onze heure du matin le samedi
du dimanche de la pasion ⁷
agé de 38 ans ⁸.

¹ La mortalité infantine est encore importante, même dans les familles relativement aisées de l'artisanat, de la petite bourgeoisie. Il s'agit ici de mortalité juvénile (de 1 à 20 ans), particulièrement forte de 1 à 5 ans au moins. La mortalité infantile concerne, elle, les enfants décédés de 0 à 1 an. Au total, un enfant sur deux, en moyenne, n'atteignait pas 20 ans !

² Le temps est un temps religieux, scandé par les fêtes de saints de la religion catholique... et par les cloches qui annoncent les heures du jour.

³ Utilisation des abréviations. Déjà plus haut le « S. » pour saint. Ici 8^{bre} pour le mois d'octobre. Il est encore possible de trouver 7^{bre} pour septembre, 9^{bre} pour novembre et xbre pour décembre. (Le papier coûtait cher !)

⁴ Remarquer la différence d'écriture de ce prénom d'une ligne à l'autre, ce qui était fréquent dans les écrits de l'époque : dans un même document, un nom propre pouvait avoir plusieurs orthographes différentes.

⁵ Ecrit d'abord « père » : les 3 dernières lettres sont barrées d'un trait horizontal et « aire » écrit au-dessus.

⁶ *Sic.*

⁷ Locution pour indiquer le samedi saint (qui précède le dimanche de la Passion du Christ).

⁸ Même si c'est l'âge de l'enfance qui est le plus touché par la grande faucheuse, la vie est fragile pour tous et l'enfant ne côtoie pas toujours longtemps les membres de sa famille, ici l'oncle et parrain de Jean-Baptiste Thévenon, né moins de 5 mois plus tôt. C'est encore plus vrai des grands-parents, souvent déjà décédés à la naissance de l'enfant, surtout quand il s'agit d'un puîné.

Ce jourdhuy mardhy 12^e avril
1785 a trois heure du matin
et morte marie merlon ma
mère veuve Thévenon ¹ agé
de 81 ans ² et quinze jour.

Ce jourdhuy Lundy 27^e mars
1786 et nay françois
Thevenon. Son parrin françois
pichon et glodine pichon
sa marraine ³.

Ce jourdhuy 27^e octobre 1787 ⁴
Samedi et nay batiste
Thevenon Son parrin jans ⁵
moulliaud ⁶ son grand paire
Catherine peronin Sa cousine
Sa maraine.

¹ Sur les veuves cf. Nicole Pellegrin et Colette H. Winn (eds.) : *Veufs, veuves et veuvage dans la France d'Ancien Régime. Actes du colloque de Poitiers (11-12 juin 1998)*. Honoré Champion. 2003. 347 pages ; et Scarlett Beauvalet-Boutouyrie : *Etre veuve sous l'Ancien Régime*. Belin. 2001. 415 pages.

² L'espérance de vie à la naissance était minime, mais une fois passés les premiers âges, elle s'élevait pour ceux ayant atteint 15-20 ans. Les plus solides, « vaccinés » naturellement par les maladies de la petite enfance qu'ils avaient surmontées, pouvaient atteindre des âges élevés. Au-delà de la précision de celui-ci - qui serait à vérifier - il est important de noter que nous sommes dans un monde de l'approximatif et que les personnes âgées étaient souvent magnifiées. Pierre Goubert écrit : « L'octogénaire triomphant auréolé d'une légende qui le transformait en centenaire, était entouré du respect superstitieux qui monte spontanément vers les champions » (*Louis XIV et vingt millions de Français*. Page 47 de l'édition de 1991, chez Fayard).

Cf. aussi Régis Bertrand : « Le pseudo-centenaire. Annibal Camoux, ou le prestige du grand âge au XVIII^e siècle ». In Bernard Cousin (éd.) : *Sociétés, mentalités, cultures. France XV^e- XX^e siècle*. Mélanges. Michel Vovelle. Volume aixois. Aix-en-Provence. Publications de l'université de Provence. 1997. 442 pages (pages 99 à 106).

³ La parentèle nombreuse puis les diverses connaissances (voisinage, amitié, relations de travail) fournissaient les parrains et marraines dont le rôle était très important, sur terre comme au ciel. Possible havre d'accueil pour leur filleul orphelin, ils étaient les seconds père et mère de l'enfant à qui ils donnaient leur nom, leurs qualités et pour lesquels ils intercédèrent au ciel... à moins que ce ne soit l'inverse. Parfaitement révélateur à ce sujet, est le livre de famille des Boyer originaires de Saint-Bonnet-le-Château dont une transcription (de 1620 à 1905) est consultable à la Diana.

⁴ Présence de la mort, force de vie : 2 naissances (1786 et 1787) viennent compenser 2 décès (1785). Cette démographie de la démesure – encore existante en cette fin de XVIII^e siècle, même si elle est moins prégnante qu'aux siècles précédents – façonne les mentalités. Il fallait alors 2 enfants pour faire un adulte, donc tous les enfants possibles pour assurer le remplacement des générations, ce qui explique que – sauf dans certains milieux – nous étions alors dans un monde sans contraception.

Le « 1787 » est rajouté en interligne inférieur, « octobre » arrivant en bout de page.

⁵ *Sic* : le grand-père maternel se nommait Jean Moullaud.

⁶ Ecrit MOULLAUD, le « I » étant rajouté en interligne au-dessus du « A »

Avancez pour le
commerce Siquante
quatre Livre plus ¹

Ce jourdhuy 22^e juin
1792 et mort jeanbatiste
Thévenon mon fils ².

Ce jourdhuy 29^e juillet
1793 et nay Catherine
Thevenon son parrin
jean batiste Thevenon son
frere ³ et Catherine Thevenon
sa soeur maraine ⁴.

¹ Cette rubrique, en plein milieu des pages familiales du « journal » vient nous rappeler qu'étymologiquement un livre de raison est un livre de comptes, c'est-à-dire un aide-mémoire pour son scripteur des sommes payées, des sommes dues et des sommes reçues. Parfois écrites très succinctement, comme ici, elles étaient parfaitement comprises de leur auteur et lui servaient de pense-bête. Quand tout était régularisé, on barrait simplement la note. Ici, une croix, sans plus de précision, vient annuler ces « avances ». Notons aussi l'imprécision de cette rubrique, le bénéficiaire de l'avance n'est même pas nommé. Sécheresse du livre de raison. Ici, son caractère directement utilitaire transparait.

² A noter aussi la sécheresse d'expression coutumière de la plupart des livres de raison qui, comme celui-ci, ne s'épanchent pas sur la victime et sur les sentiments. Cette mort est une chose normale, voulue par Dieu comme le montreraient d'autres documents de ce type. Soulignons encore l'homonymie entre Jean-Baptiste né en 1784 et celui né en 1787. C'est certainement le puîné qui décède puisque trop jeune pour être parrain en 1793 (cf. notice suivante).

³ Les naissances se succédant dans le couple, les aînés deviennent souvent parrains et marraines de leurs puînés.

⁴ Problème des encres : ce dernier mot est aux ³/₄ effacé.

Ce jourdhuy 30 juin 1797 ¹
vieux stil et né antelme
Thevenon. Son parrin
le sieur ² antelme Giraud
et Catherine Thevenon
sa soeur. Batise cher
mr Deligny a montbrizon.

Ce jourdhuy 24^e 7^{bre}
1798 v. stil et du nouvau
3^e vendemierre lan ³ 7^e
de la République et
nay marguerite Thevenon ⁴
ma fille. Sa marraine
la mère Chalard
portier chapellier ⁵ son
parrin. Batisé a Sauvin ⁶.

¹ Vers la fin de la vie féconde du couple, les intervalles intergénéraliques ont tendance à s'allonger, phénomène bien connu des historiens démographiques. Moindre appétence des époux l'un pour l'autre ? Plus certainement, usure par les nombreuses naissances du corps de la mère et probablement des fausses couches non indiquées. Ainsi, en ce qui concerne le couple Thévenon, l'intervalle entre la 5^e (1787) et la 6^e naissance (1793) s'élève à 69 mois, celui entre la 6^e et la 7^e (1797) à 47 mois. Les événements, la conjoncture politique révolutionnaire (grandes journées de 1789-1790, instabilité des régimes de la Constituante à la Convention en passant par la Législative, ont-ils pu jouer un rôle, en déstabilisant et désorganisant la cellule familiale ? Ou en perturbant la tenue du livre de raison ? Le livre de raison n'est pas révélateur à ce sujet. Seules allusions à la Révolution, les mentions « vieux stil » aussi abrégées en « v. stil » (rubrique suivante), la double datation avec les mois révolutionnaires (*id.*) et l'indication de « l'an 7^e de la République (*id.*) ».

² Difficilement lisible, car rature et surcharge due à une hésitation du scripteur sur la qualité du parrain. « lesieur » semble avoir remplacé « monsieur » ou « mesire ». Notons la « ligature » de mots qui se suivent, ce qui est fréquent dans l'écriture du temps. (Je l'ai généralement corrigé)

³ *Idem* pour la « ligature ».

⁴ Ecrit « Theven » jusqu'au bout de la page et « on » au-dessus des lettres EVE de Theven.

⁵ S'agit-il de noms de famille ou de qualifications professionnelles ?

⁶ S'agit-il du séjour dans une possible « maison des champs », ce qui est fréquent pour la bourgeoisie urbaine ? Louis Thévenon semble avoir des attaches terriennes, puisqu'il parle plus loin de ses vignes.

Ce jourdhuy 25 avril
1800 vieux Stil et du
nouvaud 5^e floréal an
8 et nay jean baptiste
Simon mon fils son
parrin Son frere Ené
Sa marraine Simonne
peronnin Sa cousine ¹
Germaine batise a
St Thomas ².

Ce jourdhuy le 20^e
vendemiere an 12^e nouvau
setil ³ et du vieux stile
12^e octobre 1803 et
mort jean baptiste Simon
Thevenon a Cet ⁴ heure du
soir.

¹ Outre les « Ce jourdhuy » répétés avec insistance, les nombreuses ratures ou corrections semblent montrer la tenue du livre de raison au gré des événements de la démographie familiale. Ici la première syllabe de « cousine » recouvre ce qui semble le début de marraine.

² Les paroisses de Montbrison : Saint-Pierre, Saint-André ; Saint-Thomas correspond certainement à la paroisse de Saint-Thomas-la-Garde, dans la proche banlieue campagnarde de Montbrison.

³ Autre variante pour style

⁴ Pour Sept.

Ce jourduit et Mort
mon pere Louis thevenon ¹
le 25 Mars 1827 a 5
queure ² du Soir agé
de 78 ant et 9 mois.
un deprofondit

Ce jourduit 15 aust
et 1837 et Morte Ma ³
seur Marguerite thevenon
agé de 38 anne a
Dix heure du Soir ⁴.

Ce jourduit 19 fevrier 1842
A quatriere ⁵ du Soir et
Morte Ma Mère Luce Moulio ⁶
veuve de Louis thevenon agé
De 82 et 2 Mois Moin un jour.

¹ Le livre de raison se transmet généralement de père en fils. Les femmes sont le plus souvent exclues de sa rédaction. Changement de scripteur, changement de graphie, changement d'orthographe, changement de centre d'intérêt.

² Queure pour heure. L'écriture phonétique est ici évidente, la liaison du 5 avec heure se trouvant inscrite dans le texte.

³ Notons ici l'utilisation erratique des majuscules, que nous avons déjà aperçue.

⁴ Livre de raison, livre de famille. Livre de vie, généralement en son début avec la naissance des enfants. Livre de mort, avec les décès des enfants et, plus on avance dans les années, décès des adultes. C'est la mémoire familiale. Mais une mémoire apparemment sèche... en fait pudique.

Cf. à ce sujet le développement de Madeleine Foisil dans *Histoire de la vie privée*. Tome3 : *De la Renaissance aux Lumières*. Le livre de raison est un aide-mémoire qui va à l'essentiel, le plus souvent sans épanchement.

⁵ Pour quatre heures. Écoutons la prononciation et le patois local, entendu et retranscrit par le rédacteur.

⁶ Jusque-là absente du document, c'est à la dernière rubrique familiale, tenue par son fils, qu'apparaît la mère des 9 enfants de Louis Thévenon. Son nom est d'ailleurs difficile à identifier, le O inscrit en bord de page étant tronqué. De plus, le fils l'écrit MOULIO alors que le père inscrivait MOUILLAUD ou MOULLIAUD.

Notons aussi la différence d'âge fréquente entre les époux, le mari étant souvent plus âgé que sa femme. Louis Thévenon meurt en 1827 à presque 79 ans, alors que Luce Mouillaud s'éteint à 82 ans, mais 15 ans plus tard. Si les âges donnés par leur fils sont exacts, Louis Thévenon avait quelque 12 ans de plus que son épouse.

Pour le minage ¹ de la
la ² Vigne ³ 1825
la 1^{ère} semaine 16 journées
20 [£] ⁴
La 2^{ème} Semaine 11 journées
21 [£] et 5 ^{Sous}
La 3^{ème} Semaine 11 journées
14 [£] 10 ^{Sous}
La 4^{ème} Semaine 19 journées
23 [£] et 15 ^S ⁵

¹ Cf. Marcel Lachiver : *Dictionnaire du monde rural : Les mots du passé*. Fayard 1997. 1 766 pages : « Dans de nombreuses régions, défonçage du sol, jusqu'à 80 centimètres de profondeur, avant la plantation de la vigne » (page 1 138).

² *Sic* : répétition du « la » d'une ligne sur l'autre.

³ Le monde d'Ancien Régime est le domaine de la pluriactivité. De même que les parlementaires bordelais ou grenoblois vivent plus de leurs terres et de leurs domaines périurbains et campagnards (cf. Caroline Le Mao et René Favier en bibliographie) que de leur profession, de même l'artisan ou le bourgeois montbrisonnais est proche du monde agricole : il participe à sa mise en valeur en embauchant des journaliers (cf. ci-dessous) et il en retire des produits pour sa consommation personnelle... et peut-être pour la revente.

⁴ Une sorte de dièse symbolise souvent dans les textes anciens la livre monétaire.

⁵ Livre de raison, livre de compte. L'unité monétaire de compte est la livre divisée en 20 sols ou sous. Un sou vaut lui-même 12 deniers. 1 livre = 20 sols = 240 deniers.

L'abréviation pour livre est **£**, ici en exposant. Nous avons aussi S pour sol ou sous et d pour denier.

La journée, suivant l'occupation, sa durée et peut-être la personne était de valeur variable.

Pour les dépenses
des vignes.
Pour le fumier avoir donné 18 [£]
à M. Monistrol
avoir donné au Bouvier ¹ 6 [£]15
Plus donné 16 ^{Sous} ² pour les voitures ³
plus donné 32 ^{fr} 15 ^S pour les
provins ⁴. 27 journaux
pour le minage ⁵ 16 journées à 25 sol ⁶

¹ Bouvier : « Celui qui garde, qui conduit les bœufs » (Lachiver, *op. cit.*, p. 285). Il s'agit ici certainement d'une opération de transport par char à bœufs, probablement du fumier cité ci-dessus. Notons le soin apporté à ses cultures par le propriétaire urbain qui se préoccupe d'amender sa terre. Pour le convoiement et les divers travaux à effectuer, il fait appel aux « spécialistes » du monde rural.

² Employé en alternance avec sol (cf. ci-dessus).

³ *Sic.* Thévenon semble distinguer le coût du travail humain (le bouvier) et la location des voitures, ce qui semble indiquer plusieurs voyages, donc une quantité importante de fumier et par-là l'attention méticuleuse apportée à sa vigne. A moins qu'il ne s'agisse aussi du transport d'autres matériaux ou outils pour son travail.

⁴ Provin : « Plants qui naissent d'un cep de vigne, choisi pour sa fertilité et ses qualités vinifères, que l'on couche complètement en terre dans une fosse d'une quarantaine de centimètres de profondeur, et dont on laisse sortir 2 ou 3 sarments qui remplacent la souche sacrifiée et la renouvellent. Les provins ne sont jamais détachés du pied mère, au contraire de la marcotte. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, on a multiplié la vigne par ces provins qui restituent fidèlement les qualités du cep choisi ; en fait ce sont des clones » (Lachiver, *op. cit.*, p. 1 378).

Provigner : « Multiplier par provin. Se dit principalement pour la vigne » (*Id.*, p. 1 378).

⁵ Cf. note 1 page 8. Remarquons encore les « variantes orthographiques qu'on retrouve à l'infini dans les textes anciens » (Lachiver, *op. cit.*, p. 1 713) : ici minache pour minage.

⁶ Rubrique non datée, certainement comprise entre 1825 et 1837 (1857 ?). Notons la lenteur et l'inachèvement dans la vie quotidienne du passage du système monétaire et des mesures d'Ancien Régime au système décimal et métrique. ^{fr} représente ici franc.

Ce Gourduit 6 janvier
1846 a 3 heure du matient
et Morte Ma Cousinne
Simonne peronient agé ¹
14 de 73 ans
25 f 50
13 50
52 1 fr ²

¹ Page typique d'écriture phonétique et sans orthographe.

² Mélange dans cette page de 2 composantes du livre de raison : livre de famille et livre de comptes. Avec un « chevauchement » de l'opération et de la fin du texte démographique.

Mémoire ¹ des dépenses
faite dans les vignes
pour l'année 1857 ²

Savoir pour le raisonnage ³ 14 fran ⁴
= ⁵ plus pour le fumier 25 f 50 cm ⁶
plus pour les provins ⁷ 13 f 50 cent ⁸

¹ Confirmation du livre de raison comme livre économique, aide-mémoire ou pense-bête.

² Le 3^e chiffre du nombre est raturé. 1837 ? ou certainement 1857 ? (si l'auteur a respecté dans ses pages l'ordre chronologique). Notons aussi l'irrégularité de ces notations économiques : 1825 pour la première, sans date pour la deuxième, 1846 pour la troisième et 1857 (?) (cf. pages précédentes).

³ Le terme « raisonnage » ou « rasonage » n'est pas défini dans le dictionnaire de Lachiver, mais est en rapport avec « rason » : « En Roannais, espace bombé portant cinq à dix rangées de ceps et séparé du rason suivant par une rase, profond fossé » (Lachiver, *op. cit.*, p. 1 419).

⁴ *Sic* (Bordure de page).

⁵ *Sic*.

⁶ « Cm » pour centimes. Notons le passage au système monétaire décimal.

⁷ Cf. note 4 page 13

⁸ Autre abréviation pour centimes

Dépance des vignes ¹

le 7 9 ^{bre} rasonage ²	21 ^f 25 ^c	
le 16 x ^{bre} rasonage du clos ³	15	75
le 27 xbre fumier	30 ⁴	
le 10 fevrier Escaille ⁵	15 ⁶	
mars décombre 1 allé ⁷	40	
pour provin	20	
pour journe	9	
pour rompre ⁸		28 50
pose des Echalas ⁹	18	

¹ Pas d'année indiquée.

² Cf. note 3 page précédente.

³ La vigne (toute la vigne de Thévenon ou bien a-t-il plusieurs parcelles ?) est protégée par un mur, ce qui est fréquent. Lachiver signale l'expression « Un clos de vigne » (*Id.*, p. 476).

⁴ Abréviation de l'unité illisible : s'agit-il de francs ou de centimes ?

⁵ Terme non défini dans le Lachiver. (En rapport avec échalas ? Ou avec escalier, terrasse ?)

⁶ Pas d'unité précisée (plus 2 mots ou 1 mot sur 2 lignes en bord de page qu'il est impossible de lire).

⁷ S'agit-il d'un voyage pour se débarrasser des détritrus ? Probablement. Le caractère aide-mémoire succinct du livre de raison nous le rend parfois sibyllin alors qu'il est parfaitement clair pour le scripteur qui est dans son élément et sa logique. C'est la même chose pour les sommes indiquées.

⁸ « En Forez, piocher la vigne » (Lachiver, *op. cit.*, p. 1 472).

⁹ « Bâton de longueur variable (généralement aux alentours de 1,50 mètre) auquel on attache un cep de vigne, ou tout autre plante trop faible pour se soutenir elle-même » (Lachiver, *op. cit.*, p. 653).

Après 11 feuillets laissés en blanc, le recto de la 28^e feuille comprend en haut de page ce qui peut sembler un titre :

« faite venir »

certainement un aide-mémoire pour des commandes à passer ou passées.

Mais, pour une raison inconnue, significative peut-être d'un certain amateurisme et d'un laisser-aller évident dans la tenue du registre, aucune mention n'est portée sur cette page ni sur les dix suivantes.

Sur les 11^e et 12^e, disposées en vis-à-vis, une suite de chiffres et une addition, dont la signification reste obscure à quelque 150 ou 200 ans d'écart.

Le verso du folio 31 comporte dans le sens de l'ouvrage, un peu en dessous du milieu de la page une addition décentrée sur la droite ; et en bas de page, à l'envers, la notation pour mémoire :

« conte des sabot

recu de puis la tousain

vinte trois doussaine sabo »¹

au recto du dernier folio, « n°32 »

« pour la perrenart

trois sant soisante »²

Le verso de ce folio 32 correspond à la couverture imprimée du livre de compagnon complétée manuellement le 14 février 1779 par les autorités parisiennes qui ont délivré ce livret.

¹ Une écriture phonétique non datée. L'auteur se sert du livre de raison comme aide-mémoire. Encore une fois, ces annotations certainement parlantes pour le scripteur, restent sibyllines pour nous.

² *Idem.*

Bibliographie sélective

Je n'indiquerai ici que les quelques outils de travail qui présentent, parmi beaucoup d'autres, les livres de raison et les écrits du for privé, ainsi que les principaux de ces écrits publiés et/ou étudiés par les historiens depuis la fin des années 1970.

1. **ABBIAATECI** André (éd.) : *La plume et le rabot. Journal écrit de 1773 à 1828 par Claude-Antoine Bellod menuisier et maître d'école au Grand-Abergement (Ain)*. Bourg-en-Bresse. Les Amis des archives de l'Ain. 1996. 248 pages.
2. **ANTOINE** Annie (éd.) : *Les comptes ordinaires de Pierre Duchemin du Tertre, marchand de toile et seigneur dans la première moitié du XVIII^e siècle*. Laval. Société d'histoire et d'archéologie de la Mayenne. 1998. 248 pages.
3. **ARIES** Philippe et **DUBY** Georges (dir.) : *Histoire de la vie privée*. Tome 3 : *De la Renaissance aux Lumières*. Sous la direction de Roger CHARTIER. Le Seuil. « L'Univers Historique ». 1986. 637 pages. (Texte de Madeleine FOISIL sur « L'écriture du for privé ».)
4. **BARDET** Jean-Pierre et **RUGGIU** François Joseph (dir.) : *Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures des écrits du for privé en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle*. Actes du colloque de la Sorbonne. Presses de l'université de Paris. Sorbonne. 2005. 262 pages.
5. **BARILLY-LEGUY** Martine : « *Livre de mes Anciens grands-pères* ». *Le livre de raison d'une famille mancelle du Grand Siècle*. Presses universitaires de Rennes. 2007. 465 pages.
6. **BERTRAND** Régis, **COSTE** Pierre et alii : *La vie pénible et laborieuse du colporteur Esmieu. Récit de vie de Jean-Joseph Esmieu (1762 – 1832)*. Barcelonnette. Les Alpes de Lumière. Musée de la Vallée. 2002. 272 pages.
7. **BESQUEUT** Jean-Claude et **JOUBERT** Gaston (éds.) : *Journal d'un bourgeois du Puy au XVIII^e siècle ou le vrai journal de Jean-Dominique Mialon*. Saint-Julien-Chapteuil. Editions du Roure. 1997. 150 pages.
8. **BLUCHE** François (dir.) : *Dictionnaire du Grand Siècle*. Fayard. 1990. 1 640 pages. Voir l'article « Livre de raison », dû à la grande spécialiste Madeleine FOISIL (pages 884 et 885), à compléter par l'entrée « Mémoires » de Georges MATORE (pages 1 012 et 1 013).
9. **BOY** Michel et **REMUZON** Thierry : *Le Livre de Raison du maître-papetier Louis Richard (1720-1771). Texte et commentaire*. Ambert. GRAHLF. 1991. 83 pages.
10. **BRUN** Henri et **CROZIER** Edouard (éds.) : *Jean-Baptiste Blanchon 1782-1860 : « Mes souvenirs. Mémoires d'un contemporain »*. *Les annales de Chazelles de 1788 à 1858*. Montbrison. La Diana. 2008. 132 pages.
11. **CANAC** Roger (éd.) : *Michel Forest : « Chroniques d'un bourgeois de Valence au temps de Mandrin »*. Presses universitaires de Grenoble. 1980. 140 pages.
12. **CASSAN** Michel (présentation) : *Une famille briviste au XVI^e siècle. Le livre des Malliard*. Treignac. Editions les Monédières. 1996. XLVIII + 85 pages.
13. **CASSAN** Michel (éd.) : *Les écrits du for privé, objets matériels, objets édités*. Limoges. PULIM. 2007. 347 pages.
14. **CASSAN** Michel et **LANDOU** Noël (éds.) : *Ecrits de Jean-Baptiste Alexis Chorllon. Président au Présidial de la Haute-Marche au XVII^e siècle*. Honoré Champion. 2002. 371 pages.
15. **CHAPRON** Emmanuelle (éd.) : *L'Europe à Nîmes : les carnets de Jean-François Séguier (1732–1783)*. Le Pontet. Editions A. Barthélémy. 2008. 207 pages.
16. **COUTY** Daniel et **SIRINELLI** Jean-François (dir.) : *Dictionnaire de l'Histoire de France*. Armand Colin – Larousse. 1 712 pages (2 tomes).
17. **DEBAT** Antoine (éd.) : *Livre de Raison de Raymond d'Austry bourgeois et marchand de Rodez (1576-1624)*. Rodez. Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. 1991. 253 pages.

18. DEFAY Roger : « Livre de famille. Notes filiatives de bourgeois de Saint-Chamond (1524 – 1683) ». In *Le Jarez d'hier à aujourd'hui*, n° 35, juin 2000 (pages 17 à 40) et n° 36, décembre 2000. (pages 24 à 40)
19. DE FRAMOND Martin : « Un livre d'affaires paysan (XV^e-XVIII^e siècle) ». In *Bulletin Historique de La Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire*. Tome XXII. Année 1996. Pages 59 à 65.
20. DE FRAMOND Martin (dir.) : *Etienne Mège dit Médicis, drapier et chroniqueur au Puy-en-Velay (vers 1475-vers 1565)*. Le Puy-en-Velay. Archives départementales et bibliothèque municipale. 1999. 302 pages.
21. DORIGNY Marcel (éd.) : *De forêts en vignes. Journal d'un notable de l'Autunois (1774-1807)*. Publications de l'université de Saint-Etienne. 1997. 255 pages.
22. FAVIER René (éd.) : *Orgueil et narcissisme. Journal d'un notaire dauphinois au XVIII^e siècle*. Presses universitaires de Grenoble. 2006. 662 pages.
23. FAVIER René (dir.) : *Archives familiales et noblesse provinciale. Hommage à Yves Soulingeas*. Presses universitaires de Grenoble. 2006. 269 pages.
24. FIGEAC Michel (dir.) : *L'ancienne France au quotidien. Vie et choses de la vie sous l'Ancien Régime*. Armand Colin. 2007. 590 pages.
25. FILLON Anne : *Les trois bagues aux doigts. Amours villageoises au XVIII^e siècle*. Robert Laffont. 1989. 527 pages.
26. FILLON Anne : *Louis Simon, villageois dans l'Ancienne France*. Rennes. Ouest-France. 1996. 341 pages.
27. FILLON Anne : *Fruits d'écritoire. Société et mentalités aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Le Mans. Université du Maine. Laboratoire d'histoire anthropologique du Mans. 2000. 387 pages.
28. FOISIL Madeleine : *Le Sire de Gouberville. Un gentilhomme normand au XVI^e siècle*. Aubier-Montaigne. 1981. 288 pages.
29. FOISIL Madeleine (éd.) : *Journal de Jean Héroard, médecin de Louis XIII*. Fayard. 1989. 2 tomes. 3 123 pages.
30. FOURNET-FAYARD Alain (éd.) : « Le livre de raison de Claude Dumarest (XVII^e-XVIII^e siècle) ». In Jacqueline Bayon (dir.) : *Vivre et mourir à Saint-Etienne aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Publications de l'université de Saint-Etienne. 1998. 128 pages (pages 71 à 126).
31. FUMAROLI Marc (éd.) : *Mémoires de Henri de Campion (1613 – 1663)*. Mercure de France. 1990. 351 pages.
32. GOULEMOT Jean-Marie (éd.) : *Mémoires de Valentin Jamerey-Duval. Enfance et éducation d'un paysan au XVIII^e siècle*. Le Sycomore. 1981. 423 pages.
33. GRESSET Maurice (éd.) : *Une famille nombreuse au XVIII^e siècle. Le Livre de Raison d'Antoine-Alexandre Barbier notaire et vigneron bisontin (1762–1776)*. Toulouse. Privat. 1981. 181 pages.
34. HORNER Craig (éd.) : *The Diary of Edmund Harrold, Wigmaker of Manchester 1712-1715*. Aldershot. Ashgate. 2008. XXXVIII + 178 pages.
35. ISBLED Bruno (éd.) : *Moi, Claude Bordeaux... Journal d'un bourgeois de Rennes au 17^e siècle*. Rennes. Editions Apogée. Diffusion PUF. 1992. 255 pages.
36. KLAPISCH-ZUBER Christiane : *La maison et le nom. Stratégie et rituels dans l'Italie de la Renaissance*. EHESS. 1990. 393 pages. (Recueil d'articles)
37. LATTA Claude (éd.) : *Benoît Malon : « Une jeunesse forézienne »*. Lyon. Jacques André éditeur. « Les Amis de Benoît Malon ». 2008. 215 pages.
38. LEBRUN François (éd.) : *Moi, Marie du Bois gentilhomme vendômois, valet de chambre de Louis XIV*. Rennes. Editions Apogée. Diffusion PUF. 1994. 189 pages.
39. LEBRUN François : « Une famille angevine sous l'Ancien Régime d'après son "papier mémorial" ». In *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 1975 (pages 47-67). Repris in François LEBRUN : *Croyances et culture dans la France d'Ancien Régime*. Le Seuil. « Points Histoire ». 2001. 306 pages (pages 265 à 297). (Recueil d'articles).

40. LEMAITRE Nicole : *Le Scribe et le Mage. Notaires et société rurale en Bas-Limousin aux XVI^e et XVII^e siècles*. Ussel. Musée du pays d'Ussel. Diffusion de Bocard. 2000. XII + 411 pages.
41. LEMAITRE Nicole : *Les livres de raison en France (fin XIII^e-XIX^e siècle)*. In Testo & Senso n° 7. 2006. (Article reproduit sur le net : www.testosenso.it).
42. LE MAO Caroline (éd.) : *Chronique du Bordelais au crépuscule du Grand Siècle. Le Mémorial de Savignac*. Presses universitaires de Bordeaux et Société des bibliophiles de Guyenne. 2004. 653 pages.
43. LE PERSON Xavier (éd.) : *Journal d'un ligueur parisien des barricades à la levée du siège de Paris par Henri IV (1588-1590)*. Genève. Droz. 1999. 214 pages.
44. LE PERSON Xavier (éd.) : *Histoire de Sébastien Le Pelletier, prêtre ligueur et maître de grammaire des enfants de chœur de la cathédrale de Chartres pendant les guerres de la Ligue (1579-1592)*. Genève. Droz. 2006. 336 pages.
45. LE ROY LADURIE Emmanuel et RANUM Orest (éds.) : *Pierre Prion scribe. Mémoires d'un écrivain de campagne au XVIII^e siècle*. Gallimard. Julliard. « Archives ». 1985. 174 pages.
46. LONGEON Claude : « Le "livre de mémoire" d'un protestant forézien (1608-1646) ». In Etudes Foréziennes, VII : *Aspects de la vie religieuse en Forez*. Saint-Etienne. C.E.F. 1975. (pages 91 à 106).
47. LOTTIN Alain : *Chavatte ouvrier lillois. Un contemporain de Louis XIV*. Flammarion. 1979. 45 pages.
48. MARGNAT Dominique (éd.) : *Le livre de raison d'Olivier de Serres*. Presses universitaires de Grenoble. 2004. 258 pages.
49. MARGNAT Dominique : « Le troc au moulin. A propos du livre de raison d'Olivier de Serres ». In Belmont Alain (éd.) : *Autour d'Olivier de Serres. Pratiques agricoles et pensée agronomique, du Néolithique aux enjeux actuels*. Presses universitaires de Rennes. Bibliothèque d'histoire rurale. 2002. 404 pages (pages 331 à 342).
50. MEYER Frédéric (éd.) : *Un chanoine de Cavaillon au Grand Siècle. Le livre de raison de Jean-Gaspard de Grasse (1664-1684)*. CTHS. 2002. LXXXIX + 153 pages.
51. MORICEAU Jean-Marc (éd.) : « Apprendre la terre. Mémoires de Gilbert Clain (1796-1853) ». In *Histoire et Sociétés Rurales*, n° 3, 1995. (pages 303-334).
52. MOUYSSSET Sylvie : « De père en fils : livre de raison et transmission de la mémoire familiale. (France du Sud, XV^e-XVIII^e siècle) ». In Nicole Lemaître (dir.) : *Religion et politique dans les sociétés du Midi*. CTHS. 2002. 313 pages. (pages 139 à 151)
53. MOUYSSSET Sylvie : *Papiers de famille. Introduction à l'étude des livres de raison. (France, XV^e-XIX^e siècle)*. Presses universitaires de Rennes. 2007. 347 pages.
54. MOUYSSSET Sylvie : « Les livres de raison ou l'invention du quotidien ». In *La Revue française de généalogie*, n° 178, octobre-novembre 2008. (pages 13 à 16)
55. PEREZ Stanis (éd.) : *Journal de santé de Louis XIV. Ecrit par Vallot, Daquin et Fagon*. Grenoble. Editions Jérôme Million. 2004. 445 pages.
56. PEREZ Stanis : *La santé de Louis XIV. Une biohistoire du Roi-Soleil*. Seyssel. Champ Vallon. 2007. 410 pages.
57. PLATELLE Henri (éd.) : *Alexandre Dubois : Journal d'un curé de campagne au XVII^e siècle*. 3^e édition : Villeneuve-d'Ascq. Presses universitaires du Septentrion. 2008. 192 pages.
58. POUZOLS-NAPOLEON Philippe : « Le Manuscrit dit "Thiollière de l'Isle" 1617-1779 ». In *Saint-Etienne Histoire et Mémoire. Bulletin du Vieux Saint-Etienne*. N° 228. Décembre 2007. 64 pages (pages 42-52).
59. ROCHE Daniel (éd.) : *Journal de ma vie. Jacques-Louis Ménétra. Compagnon vitrier au XVIII^e siècle*. Montalba. 1982. 431 pages.
60. ROCHE Daniel et BASTIEN Pascal (éds.) : *Siméon-Prosper Hardy : Mes Loisirs ou Journal d'évènements tels qu'ils parviennent à ma connaissance (1753-1789). Volume I (1753-1770)*. Québec. Presses de l'université de Laval. 2008. IX + 836 pages. (8 manuscrits autographes qui seront publiés dans leur intégralité : attente de 10 autres volumes plus un volume d'index et de suppléments).

61. ROGER Jean-Marc (éd.) : *La Chronologiette de Pierre Prion. 1744-1759. Un village en Languedoc*. Fayard. 2007. 454 pages.
62. SANIAL Bernard (éd.) : « Journal de Jean Clavel du Monastier-Saint-Chaffre (1675-1703) ». Le Puy-en-Velay. *Les Cahiers de la Haute-Loire*. 2001. 261 pages.
63. SARRE Claude-Alain (éd.) : *Livre de raison d'un notable et académicien aixois, Casimir de Barrigue, comte de Montvallon (1774-1845)*. Versailles. Mémoires et Documents. 2003. 271 pages.
64. SARRY Alain : *Le livre de mémoires de Jean-Baptiste Ovize marchand-cordonnier de la paroisse de Marnand-Thizy en Haut-Beaujolais au siècle des Lumières*. Saint-Etienne. A compte d'auteur. 1993. 69 pages.
65. SAUZET Robert : *Le notaire et son roi. Etienne Borrelly. Un Nîmois sous Louis XIV*. Plon. 1998. 355 pages.
66. SAVEY-CASARD Marie-Françoise : « Des laboureurs racontent leur histoire : un livre de raison aux XVII^e et XVIII^e siècles ». In Etudes Foréziennes, VIII : *La vie rurale en Forez. Paysans d'hier et d'aujourd'hui*. Saint-Etienne. CEF. 1976. (pages 43-59)
67. SIMIZ Stefano et BURIDANT Jérôme (éds.) : *Journalier de Jean Pussot maître-charpentier à Reims (1568-1626)*. Villeneuve-d'Ascq. Presses universitaires du Septentrion. 2008. 290 pages.
68. TORRILHON Jean : *Le Maître de Craponne. Chroniques d'une famille vellave de la Renaissance au Grand Siècle tirées de ses Archives*. Nonette. Editions CREER. 1980. 279 pages.
69. TRICARD Jean : *Renaissance d'un « pauvre pays »*. Etudes sur le Limousin du XIV^e au XVII^e siècle. Publications de l'université de Tours. 1998. 359 pages. (Recueil d'articles du spécialiste des livres de raison français du Moyen Âge).
70. TRICARD Jean : *Livres de raison, Chroniques, Terriers... Les passions d'un médiéviste*. Limoges. PULIM. 2007. 314 pages. (Recueil d'articles)
71. VACHEZ A. : *Les Livres de Raison dans le Lyonnais et les Provinces voisines*. Lyon. 1892. 71 pages.
72. VASSORT Jean : *Les papiers d'un laboureur au siècle des Lumières. Pierre Bordier : une culture paysanne*. Seyssel. Champ Vallon. 1999. 246 pages.
73. VENARD Marc (éd.) : *Jehan de la Fosse : « les Mémoires d'un curé de Paris » (1557-1590)*. Genève. Droz. 2004. 199 pages.

Je terminerai en signalant, pour qui voudrait des informations complémentaires, que le livre de Sylvie Mouysset « Papiers de famille... » référence, dans sa bibliographie, 257 publications ou/et études de livres de raison et autres écrits du for privé. Cet ouvrage indispensable permet d'approfondir les différences entre les uns et les autres, ce que je n'ai pu me permettre dans cette courte présentation d'un petit livre de raison forézien.

Remerciements

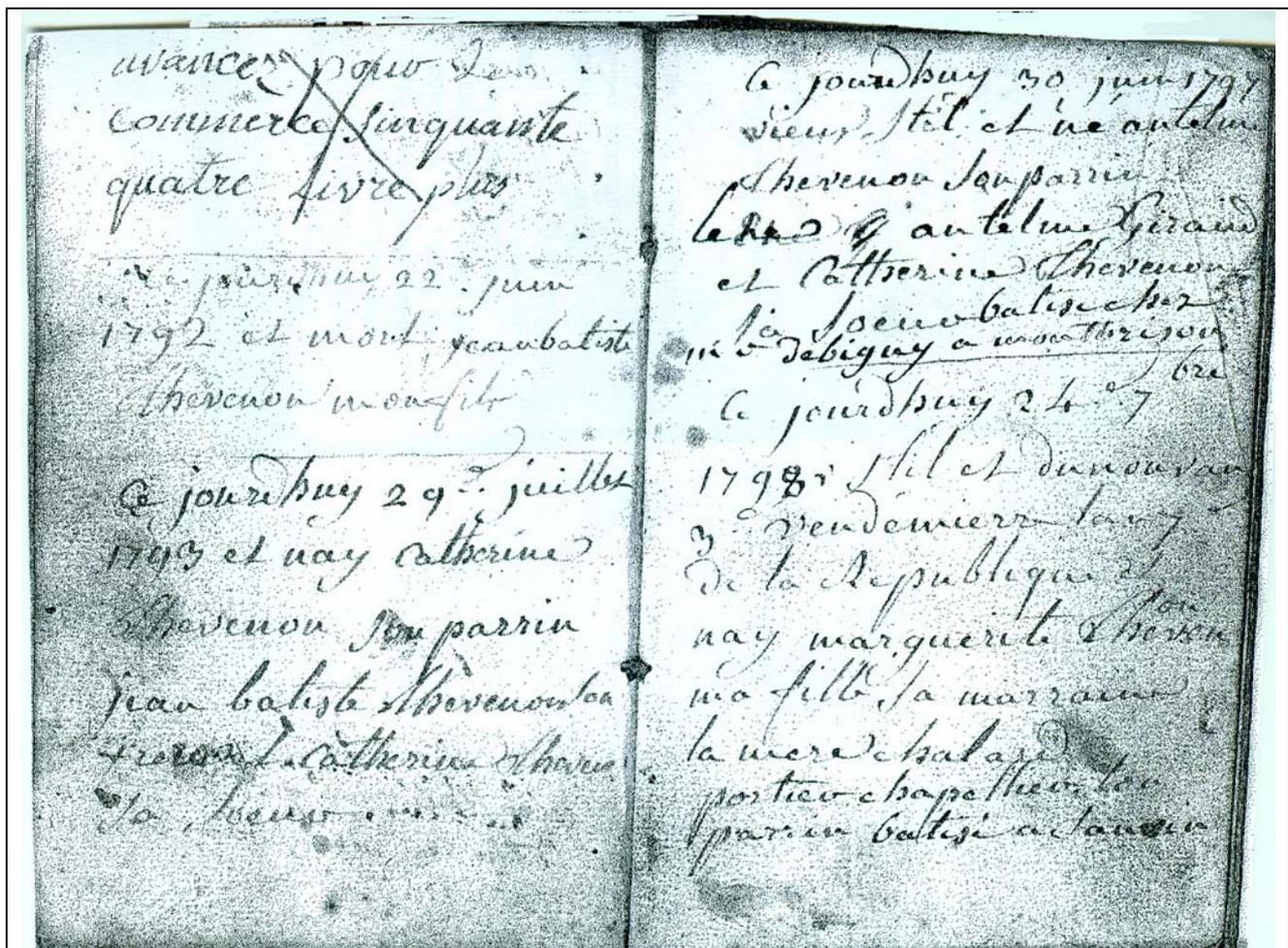
Toute recherche historique est œuvre collective. Qui se veut historien s'appuie sur les travaux de ses devanciers qui ont jalonné la route (d'où l'importance de la bibliographie et des notes) et des chercheurs qui explorent, au même moment, les mêmes pistes ou des domaines voisins. C'est pourquoi je voudrais signifier ma gratitude pour les historiens cités dans la bibliographie (et tous ceux que je n'ai pas indiqués, car le domaine de l'écrit du for privé génère actuellement une recherche intense et une publication immense : ce petit livre n'était pas le lieu pour tous les citer), ainsi que plus anciennement à Pierre Goubert, Jean Delumeau, Nicole Lemaitre, Daniel Dessert, aux regrettés Jean Jacquart, Marcel Lachiver, et Robert Mandrou, et à mon maître Serge Dontenwill : par leur œuvre et leur enseignement, ils m'ont donné le goût de l'histoire moderne (une histoire totale, économique, sociale, culturelle et populaire) et à la démographie historique.

L'historien échange aussi avec les chercheurs qu'il rencontre dans les services des Archives et les sociétés savantes fréquentées, ainsi qu'avec les personnels et les responsables qui l'aident, le conseillent et deviennent souvent des amis. Je pense ici surtout, à l'occasion de la publication de ce livre de raison à la Diana, d'où il provient, et plus particulièrement, parmi beaucoup d'autres, à son secrétaire Philippe Pouzols-Napoléon (qui m'a obligeamment fourni le CD-ROM du livre de raison qu'il a publié sur la famille Thiollière), à sa bibliothécaire Claude Beaudinat, à Marie Chartre, Suzanne Pommier, Muriel Pichon, Robert Landon, André Dumas, Noël Gardon, Christophe Mathevet et Alain Collet, qui savent tous ce que je leur dois, à un titre ou à un autre, de même qu'à mes amis Alain Sarry, Jérôme et Sophie Sagnard, Stéphane Prajalas et Muriel Jacquemont.

Par la Diana, j'ai eu le bonheur de rencontrer le groupe de *Village de Forez* à qui j'ai donné quelques articles et je voudrais ainsi remercier les membres de son comité de rédaction, principalement Maurice Damon, Pierre Drevet, André Guillot, Pierre-Michel Therrat, Jo Barou, Pascal Chambon, Geneviève Adilon et Gérard Aventurier, en gardant pour la bonne bouche – et c'est le cas de le dire – Danièle et Claude Latta qui, depuis plusieurs années, m'accueillent convivialement lors du Printemps de l'Histoire et depuis peu... même de manière impromptue. Claude a aussi toute ma reconnaissance pour avoir bien voulu écrire une préface à ce petit livre.

Enfin, je n'aurai garde d'oublier ma femme et ma fille, mes fidèles secrétaires, Gérard Berger qui a permis que je m'agrège à l'équipe de la *revue des Amis du Pays de Saint-Bonnet-le-Château* et qui a publié mon premier article, et ma directrice de thèse M^{me} Jacqueline Bayon qui, si elle me voit trop peu souvent du fait des obligations du petit « historien du dimanche » que je suis, me manifeste cependant toute sa confiance en m'accordant la plus grande liberté (ainsi que messieurs Michel Depeyre et Philippe Castagnetti ses collaborateurs au sein de l'IERP, mon centre de recherche universitaire) et en me permettant d'accéder aux publications et aux Mémoires qu'elle dirige : j'espère ne pas la décevoir et terminer au plus vite maintenant ma thèse sur les livres de raison foréziens et vellaves dont cette publication se veut un simple hors-d'œuvre.

Corbas, décembre 2009.



Deux pages du livre de raison de Louis et François Thévenon
format 15 X 9,5
(cf. pages 19 et 20)

Cahiers de Village de Forez

n° 71, janvier 2010

Siège social : Centre Social, 13, place Pasteur, 42600 Montbrison.

Directeur de la publication : Joseph Barou.

Rédaction : Joseph Barou, Maurice Damon, Claude Latta.

Comité de rédaction :

Geneviève Adilon, Daniel Allézina, Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Gérard Berger, Danielle Bory, Roger Briand, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, André Guillot, Joël Jallon, Marie Grange, Claude Latta, Gabriel Mas, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Alain Sarry, Pierre-Michel Therrat, Gérard Vallet.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2010.

ISSN : 0241-6786.

Impression : Gravo-clés, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison.